

# LA RÉFÉRENCE PARCOURS VICTIME

## *Jessica Stéphan*

“Intégrer dans les codes des professionnels la détection et le repérage systématique des victimes de violences domestiques pour mieux les prendre en charge et en finir avec ce tabou qui gangrène la promesse d'une égalité entre les femmes et les hommes.

L'action coordonnée et massive des professionnels dans tous les champs de métier est nécessaire pour permettre aux victimes de reprendre le cours d'une vie loin des violences, de se reconstruire et de limiter le risque de victimisation secondaire.

Cet engagement, c'est l'occasion pour chacun d'entre nous de prendre part à la lutte contre les violences de l'intime, d'évoluer pour soi-même, pour les autres, dans la sphère privée comme dans la sphère professionnelle.”

JESSICA STÉPHAN ACCOMPAGNE LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES, VIOLENCES INTRA-FAMILIALES, SEXISTES ET SEXUELLES AINSI QUE LES FAMILLES DE VICTIMES DE FÉMINIDE DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES. ELLE FORME DÉSORMAIS TOUS LES PROFESSIONNELS AFIN DE PROMOUVOIR UNE PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE ET COORDONNÉE.

# FOCUS PRO

## Jessica Stéphan, quel est votre parcours professionnel ?

J'ai effectué une première carrière dans le domaine bancaire comme responsable clientèle, responsable d'agence.

En parallèle de mon travail, j'ai orienté et conseillé des victimes de violences conjugales dans le cadre d'une activité associative.

J'ai assuré des missions de référente violences conjugales pour les clientes et collaboratrices de mon établissement bancaire, avant de me reconvertis à plein temps dans ce domaine.

Je suis formée à la prise en charge des victimes en pluridisciplinarité sur le modèle de l'Observatoire des Violences Faites aux Femmes de Seine-Saint-Denis, de la MIPROF (Mission Interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) et de la CIVISE (Commission Indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants)

## Votre métier ?

Je suis référente parcours victimes, c'est-à-dire que j'accompagne des survivantes et les familles qui vivent un féminicide. Je constitue et coordonne autour de chaque victime identifiée une équipe de professionnels pour répondre à ses problématiques en lien avec les violences subies.

Je suis également formatrice et consultante pour les professionnels qui sont amenés à rencontrer ces victimes.

## Vos missions ?

Je réalise un accompagnement sur-mesure pour que les victimes retrouvent autonomie et indépendance et je crée le lien entre les professionnels de la chaîne de protection pour optimiser leurs chances de se reconstruire.

Mes missions sont très variées : je réponds à des situations d'urgence comme par exemple organiser l'exfiltration d'une victime retenue au domicile, émettre un signalement de danger au procureur, et d'autres missions comme aller récupérer un doudou sur une scène de crime, accompagner une femme ou des enfants à leurs RDV en Unité Médico Judiciaire, trouver un bon avocat, un suivi en psychotrauma, un logement d'urgence, négocier une mutation auprès d'un employeur, préparer les victimes ou les familles à affronter une audience ou déposer plainte....etc.

Et j'ai une partie plus juridique : je lis toutes les pièces de procédures, je les analyse et je participe à l'élaboration de stratégies avec les juristes et les avocats pour optimiser la prise en compte des violences par les magistrats.

Je rédige des écrits à peu près à chaque étape

Pour la partie formation des professionnels : je partage mes connaissances théoriques et pratiques pour déployer la force vive en repérage, signalement et prise en charge pluridisciplinaire des victimes.

## Votre ancienneté ?

Je pratique depuis 9 ans et je me forme depuis une quinzaine d'années environ.



## Quel public rencontrez-vous ?

En majorité des femmes et des enfants mais aussi quelques hommes, victimes de violences dans la sphère intra-familiale (violences conjugales, violences sur les enfants, violences sexuelles...).

## Combien de femmes victimes de violences conjugales avez-vous accompagné ?

Environ 200...J'interviens sur une trentaine de situations en même temps. Il y a des parcours très rapides et d'autres qui prennent plusieurs années... Quand je vous dit cela, j'ai le sentiment de vider l'océan à la petite cuillère ! Au regard du nombre de victime chaque année.,

## De manière générale, quelles formes de violences avez-vous observé de manière récurrente pour ces femmes ?

Il y a beaucoup de formes de violences dont elles ne sont pas conscientes. En général, elles font appel à moi quand il y a eu violences physiques sur elles et/ou sur les enfants, mais avant, cela dans 100% des cas, il y a contrôle coercitif, avec des violences économiques ou administratives et des violences psychologiques.

Les violences sexuelles sont aussi très répandues. Les femmes ont peu de notions du consentement et peinent à identifier un viol conjugal. Les hommes aussi d'ailleurs sont peu au fait des notions de harcèlement sexuel, menaces, chantage ou surprise dans l'acte sexuel avec leur partenaire.

## En vue du nombre de femmes rencontrées, quelle est la durée de ces violences ?

# LA RÉFÉRENCE PARCOURS AU SERVICE DES VICTIMES

Les femmes que je rencontre ont toutes des années de violences endurées. Il est très rare qu'elles me sollicitent dès les premiers signes de violences. J'interviens plutôt sur des situations complexes, voir catastrophiques, avec dysfonctionnements systémiques des institutions.

## De manière générale, quelles conséquences ont les violences sur ces femmes ?

Les femmes que j'accompagne ont quasiment toutes des symptômes de psychotrauma complexe, soit du fait des violences subies, soit des violences institutionnelles post-séparation, qui conduisent à poursuivre une co-parentalité impossible, où perdure le maintien des violences et le contrôle coercitif.

A noter que je constate depuis quelques années dans ma pratique, le placement quasi systématique des enfants co-victimes de violences conjugales, ce qui a des conséquences dramatiques sur elles et sur les enfants. D'un point de vue criminologique, le désenfantelement des mères est l'ultime violence infligée, comme peut l'être l'acte de défigurer ou le féminicide.

Sur le plan physique, elles ont fréquemment des séquelles gynécologiques, traumatologiques type fractures, cicatrices, brûlures, problèmes dentaires, troubles de l'alimentation, douleurs chroniques, manifestations somatiques....

## Quel élément déclencheur les amène à vous ?



Généralement, c'est la dérive des violences sur leur(s) enfant(s). Quand il n'y a pas d'enfant, elles me sollicitent parce qu'elles savent qu'elles vont mourir, l'instinct de survie les pousse.

Cela reste à la marge mais, heureusement, il y a de plus en plus de professionnels (médecins, psy, assistantes sociales, avocats) et parfois les amis ou la famille de victime qui me sollicitent ou les orientent vers moi.

## Quelle prise en charge réalisez-vous auprès de ces femmes ?

Je réunis une équipe de professionnels formés autour d'elles : un avocat, un thérapeute formé en psychotrauma, et tout autres professionnels susceptibles de répondre aux problématiques identifiées (force de l'ordre, assistant social, juriste, médecin légiste, travailleur social, éducateur libéral, son employeur etc etc...). La victime doit valider chaque professionnel et autoriser le travail collaboratif sous le secret partagé.

## De quelle manière ?

Je réalise des entretiens de récit de vie, ce qui me permet d'élaborer une synthèse les violences subies, d'identifier les victimes, co-victimes, victimes co-latérales, de dresser le profil victimologique et criminologique de l'auteur quand c'est possible.

Je complète la fiche d'évaluation au risque féminicide. Ensuite, je fais un retour à mon équipe et nous évaluons le degré d'urgence et de danger. Nous échangeons pour solliciter les meilleurs professionnels formés et organiser une prise en charge globale.

Ultérieurement, nous avons d'autre RDV pour matérialiser, récolter les preuves et les éléments de procédure, nous mettons en œuvre une stratégie de défense, de fuite, de protection. Ces RDV leur permettent de redevenir maîtresse de leur vie et actrice de leur prise en charge. A chaque étape de leur parcours, elles doivent être les seules à décider de ce qui est le mieux pour elles et pour leur(s) enfant(s), je ne fais que transmettre les notions et je coordonne l'équipe de professionnels qu'elles ont choisi pour l'accompagner, dans le respect de leur temporalité.

J'accompagne ces RDV quand les victimes ont besoin de soutien. Et nous avançons ainsi pas à pas, progressivement sur le chemin de la reconstruction.

## Après votre prise en charge quels sont les projets de ces femmes ?

Ce n'est pas MA prise en charge qui fait la différence mais celle de tous les professionnels collégialement avec elle. C'est vraiment la synergie des professionnels formés qui fait la différence.

Les femmes surmontent les difficultés et reprennent le cours de leur vie avec la conviction qu'elles ont restaurés leur estime d'elle-même. Beaucoup d'entre elles ont le désir d'aider les autres, par leur témoignage, du soutien bénévole. Certaines doivent poursuivre leur suivi en psychotrauma durant toute leur vie pour gérer les séquelles plus ou moins handicapantes.

NOMBREUSE sont celles qui développent des maladies de longues durée type cancer, maladies auto-immunes...ou maladies psychiatriques.

Beaucoup sont séparées de leur(s) enfant(s)...Beaucoup d'entre elles ne pourront pas reprendre de vie amoureuse tant l'image qu'elles ont des hommes est dégradée.

# LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Sur l'ensemble des femmes dont j'ai assuré la prise en charge depuis 9 ans, à ma connaissance, 2 d'entre elles se sont suicidées. Les 2 avaient perdu la garde de leur(s) enfant(s), une autre a subi un infanticide.

## Quelle est l'urgence pour vous ?

Il y a l'urgence impérieuse de former tous les professionnels susceptibles de rencontrer des victimes. 1 femme sur 10 de notre sphère privée ou professionnelle est victime de violences conjugales, 1 enfant sur 5 victimes de violences, c'est colossal !

Nous savons par exemple qu'environ 1/3 des enfants victimes vont reproduire ces violences par identification à l'agresseur à l'âge adulte, 1/3 seront à nouveau victimes. Seule une prise en charge massive et collective peut nous permettre d'enrayer ce fléau et de faire un véritable bond en avant vers une égalité entre les femmes et les hommes.

La formation offre l'avantage d'instaurer une culture commune, d'offrir l'opportunité aux professionnels de ramener ces connaissances dans la sphère privée, et de conscientiser davantage le phénomène.

Les violences domestiques relèvent de l'ordre public, tous les citoyens ont un rôle à jouer dans la lutte contre les violences domestiques.

L'employeur aussi est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés.

Enfin, une étude récente de la CIVISE a estimé à 9,7 milliards d'euros par an le coût de notre inaction collective ! Il est de notre intérêt à tous d'agir.,

## Quel est votre programme de formation ?

Je propose 4 formules en présentiel possibles :

- 1.Sensibilisation (je repère, j'oriente = 2 jours)
- 2.Intermédiaire (je repère, j'accompagne et j'oriente = 3 jours)
- 3.Expert (je repère, j'accompagne, j'oriente et je fédère pour des actions collectives = 4 jours)
- 4.à la carte

Mon objectif est de former en priorité les métiers les moins sensibilisés et qui côtoient pourtant un grand nombre de victimes, les métiers qui peuvent intervenir le plus en amont possible dans l'escalade des violences.

Les formations à distance, sur commande :

- blend learning
- masterclass
- e-learning
- vidéos b-roll
- MOOC

## Jessica Stéphan, comment vous contacter ?

Vous pouvez me joindre au 06 21 97 92 72  
ou par mail jessicastephan.formations@gmail.com

**Merci pour votre engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.**

Merci à vous, Angèle Linarès, pour cette mise en lumière pleine de sororité.



*"Instaurer une culture commune, offrir l'opportunité aux professionnels de ramener ces connaissances dans la sphère privée"*